

Projet Artistique et Culturel
pour la constitution du

Pôle National
Arts du Cirque
Alsace



Les Migrateurs + Espace Athic
Avril 2013 - Version 3

Préambule

QUELQUES REPÈRES .

D'une tradition forte et inscrite dans les consciences collectives, le Cirque s'en est allé par-delà les attendus.

Une première 'révolution' d'abord silencieuse s'est inscrite dans les années 1970. Les initiateurs de cette première vague furent les artistes eux-mêmes, renvoyés sans cesse à de trop contraignantes limites. Pour ceux-ci, la représentation 'classique' devait évoluer et permettre l'abolition des codes référentiels trop étriqués : chapiteaux, ménagerie et animaux, clowns de reprise, Monsieur Loyal et numéros aux formats trop pauvres...

Le « Cirque » , malgré tout, reste une notion bien abstraite, presque un mot trouble puisqu'il est quasiment impossible, même après vingt années passées à le remodeler, d'en modifier son signifiant. Les mémoires restent ancrées aux portes de la tradition. Ce mot est toujours rapporté à l'expérience initiatique de l'enfance.

Le travail est, en somme, toujours à poursuivre et renouveler. Et probablement, aujourd'hui, plus encore qu'hier. Car les Arts du Cirque ont encore avancé, sans trouver de bases fixes sur lesquelles se reposer car il s'agit d'un Art bien turbulent, en constantes pressions et dépressions.

Aujourd'hui, d'innombrables projets de compagnies donnent du sens à l'évolution de cette discipline artistique. D'innombrables chemins sont aujourd'hui empruntés par ces artistes.

Ainsi, certains d'entre eux vont tenter de revenir aux sources, tandis que d'autres s'en éloignent à jamais. Mais leur force créative et la vigueur de leurs gestes nous donnent toujours autant de plaisir à être surpris, conquis et même parfois terriblement touchés. Si les politiques publiques en faveur du spectacle vivant ont fait une place

naturelle au Cirque, celui-ci reste un objet singulier qui exige des engagements et un accompagnement bien particulier, que la plupart des opérateurs généralistes ne peuvent apporter.

Ces missions d'accompagnement de la création pour les Arts du Cirque sont donc devenues une nécessité sur le territoire National depuis 2001-2002 [Année des Arts du Cirque]. Le développement de projets novateurs et de structures spécifiques [Pôles Régionaux en 2002, Scènes Conventiionnées Cirque depuis 2002, Scènes Nationales intégrant le Cirque à leurs programmes...] en témoigne. (CF Carte du Réseau Français)

Il est ainsi prépondérant que les deux structures ancrées en Alsace et engagées depuis longtemps dans cette démarche [1995 pour l'Espace Athic et le Festival Pisteurs d'Étoiles et 2003 pour les Migrateurs], puissent poursuivre, pérenniser et amplifier leurs actions, assumant le rôle de réels relais, tant du côté des publics [actions de sensibilisation, accès aux spectacles pour tous, liens aux écoles d'Art ...], que du côté des aides apportées aux compagnies et aux artistes [résidences, production, formation continue, insertion professionnelle, requalification ...].

C'est dans cette perspective et dans la continuité des missions initiées, qu'un Pôle National des Arts du Cirque doit émerger en Alsace, reflet de la vitalité d'un territoire et ouvrant des collaborations jusqu'à présent trop ponctuelles, notamment avec les Régions limitrophes et le bassin Rhénan [Allemagne et Suisse].

UN VIVIER DE PROJETS VIVANTS ET STRUCTURANTS .

Un Pôle National n'est pas un outil totalement nouveau du point de vue des expériences artistiques initiées en Alsace depuis près de vingt ans. Un Pôle Régional fut nommé dès 2001 à Obernai pour initier et développer une politique active en faveur de la discipline circassienne. Les Migrateurs, quant à eux, furent fondés pour porter au plus loin les enjeux du Cirque de création dans l'ensemble de la Région Alsace et au-delà.

Ainsi, aux origines de leurs projets respectifs les deux structures historiquement liées ont désiré s'associer en premier lieu à des démarches artistiques singulières ; tous les projets ont été conçus dans une relation étroite entre publics et objets artistiques, artistes et compagnies, représentatifs d'une discipline en perpétuelle (r)évolution.

Les démarches actuelles tendent à faire, toujours, saisons après saisons, le lien entre « discipline et tradition » [numéros, agrès, engagements physiques] et « recherches et contemporanéité » [dramaturgies plurielles, disciplines hybrides, arts numériques...].

Pour exemple, à Obernai, la mission orientée autour de l'espace chapiteau implique une programmation proche des origines du Cirque. Le cercle est un espace privilégié, conduisant à faire une réelle focale sur des équipes artistiques oeuvrant dans la rigueur imposée par cet espace. Des «Bam» en passant par les spectacles de sortie du « CNAC », de « Circolombia » (Colombie / France), « Cirque Mandingue » (Guinée / France), « Circo Aereo » (Finlande / France) ou « Circa » (Australie) pour les équipes artistiques internationales, la poésie du cercle ne cesse d'être revisitée...

À Obernai la focale est toujours orientée autour de spectacles qui se jouent des codes de la représentation, c'est à dire qui peuvent être présentés en cercle ou en frontal, mais dont le rapport circulaire offre une perspective complémentaire et un réel « plus » pour les publics. Une autre évolution non négligeable pour le Festival Pisteurs d'Étoiles, est le développement de programmes créés pour la Rue. Initiés depuis plusieurs années ces projets, en général rassemblés le 1^{er} Mai,

ont proposé aux publics de découvrir des équipes telles que « PIPOTOTAL », ou cette saison les « Bam » de retour avec un concept spécifiquement créé pour les espaces publics. Quant aux enjeux liés aux résidences artistiques, Pisteurs d'Étoiles doit ouvrir largement son chapiteau à des résidences de créations ou techniques. Les saisons précédentes, ce sont des équipes telles que « Chéris d'Amour », « Nikolaus » ou les « Galapiat » qui initièrent ces moments de présences artistiques aujourd'hui fondamentales dans le projet global du Pôle.

Les Migrateurs, quant à eux, ont positionné la résidence artistique au cœur de leur mission. Toutes les résidences sont largement ouvertes aux rencontres et permettent aux artistes de s'associer aux projets d'actions culturelles tout au long des saisons et dont des étapes de travail sont présentées régulièrement aux publics, tant au Théâtre de HautePierre qu'au Maillon dans le cadre des Voies OFF. Les compagnies accueillies depuis 2004 ont connu, pour certaines d'entres-elles un fulgurant succès dont, récemment, « Un loup pour l'Homme », « Cridacompany », « Race Horse Cie », « Sirkus Aikamoinen », et d'autres il y a déjà quelques années, « Adrien M et Claire B », « Circo Aereo », ou « Ultimo Momento ». Depuis 2011, les Migrateurs ont initié une réelle saison de cirque au Théâtre de HautePierre et s'associent au Maillon pour accueillir des spectacles de grandes formes (« Feria Musica », « Zimmermann & De Perrot »). Ces diffusions de spectacles ont permis de proposer aux publics de nombreux projets en création. C'est dans une volonté de continuité par rapport aux résidences engagées avec certaines équipes artistiques que ces créations et diffusions font résonner les actions de résidences. Ainsi, de « BabaFish » à « La Scabreuse », de « Cridacompany » à « WHS », une grande diversité de formes et d'esthétiques seront proposées à l'avenir, dans une volonté de faire, en outre, focale spécifique sur des équipes européennes rencontrées dans le cadre des Jeunes Talents Cirque Europe, dont les Migrateurs accompagnent les dispositifs depuis bientôt dix ans.

Pour faire trace et permettre une réelle pérennité de ces actions, la création d'un Pôle doit consolider et faire davantage résonner toutes ces initiatives, communément.

Cadres juridiques et missions actuelles

SYNTHÈSE .

Depuis 1995, en Alsace, deux opérateurs ont engagés un travail volontariste et structurant dans le domaine des Arts du Cirque.

Les deux structures associatives se définissent comme suit et relèvent des missions fondamentales suivantes,

Les Migrateurs

associés pour Les Arts du Cirque

SIÈGE : Strasbourg

Association de droit local

Depuis 2003

Spécialisation Arts du Cirque

Missions actuelles

- Résidences artistiques
- Co-productions
- Productions
- Accompagnement à la Création
- Diffusion de spectacles en saison
- Festival Melting Pot ^[rencontres agitées]
- Actions Culturelles de proximité > Quartier de HautePierre et CUS
- Actions Européennes de réseau > JTCEurope : Circostrada Network ; EU Production Center ; IETM [en 2013]
- Réseaux Nationaux & Régionaux > Territoires de Cirque + Le-Maillon / Strasbourg + Pôle Sud / Strasbourg + MA Scène Nationale / Montbéliard + Transversales / Verdun

Nombre de Résidences / ans

10 à 15

Création(s) / ans

3

Diffusions / ans [Cirque]

14 [y compris Festival]

Lieux principaux affectés aux actions

Théâtre de HautePierre [336 places]
Le-Maillon en coréalizations [590 places]

Espace Athic

Festival Pisteurs d'Étoiles

SIÈGE : Obernai

Association de droit local

Depuis 1981

Scène généraliste [Relais Culturel]

Missions actuelles

- Saison généraliste [20 spectacles]
 - Résidences artistiques
 - Accompagnement à la Création
- Diffusion de spectacles en saison
 - Festival Pisteurs d'Étoiles
- Actions Culturelles de proximité > Ville d'Obernai
- Réseaux Nationaux & Régionaux > Territoires de Cirque [en 2012] ; Moselle Arts Vivants + la Halle Verrière / Meisenthal + Agence Culturelle d'Alsace

Nombre de Résidences / ans

2 à 3

Création(s) / ans

1

Diffusions / ans [Cirque]

16 [y compris Festival]

Lieux principaux affectés aux actions

Espace Athic [173 places]
Salle des Fêtes [250 places]
Châpiteau itinérant [400 places]

Conventionnement et évolutions

CONVENTION CADRE .

Les Migrateurs et l'Espace Athic conventionnent à dater du mois de juin 2013 en vue de constituer le futur cadre des actions du Pôle National des Arts du Cirque d'Alsace.

Cette convention sera établie pour trois ans, renouvelable dans le strict cadre des orientations et missions fixées par les partenaires institutionnels engagés dans le financement du Pôle, c'est à dire des deux opérateurs.

Les opérateurs auront à préparer ce conventionnement en faisant évoluer, si nécessaire, leurs statuts associatifs. La Convention Cadre sera finalisée, en plein accord avec les Instances engagées dans les orientations du Pôle.

STATUT DU PÔLE .

Le Pôle National des Arts du Cirque d'Alsace ne sera pas créé à partir d'une nouvelle entité [association, établissement public].

Les deux opérateurs culturels conserveront ainsi leur propre structure juridique [associations de droit local] ainsi que leur autonomie de décision. Chaque structure sera responsable de ses budgets et des projets en lien aux financements perçus. Aucune contrainte autre que celle fixée par ses propres statuts associatifs et les orientations ratifiées communément dans la future Convention ne saurait être imposée à l'une ou l'autre des structures dans le cadre des projets portés au titre du Pôle National.

Le Pôle National sera donc le reflet en actions des projets artistiques et culturels portés ensemble par Les Migrateurs et l'Espace Athic.

GOVERNANCE .

Il sera nécessaire qu'au moins un membre élu du C.A. représentant un opérateur siège au C.A. du second, afin de suivre au plus près, les orientations générales du Pôle,

garantissant une parfaite coordination et une réelle transparence dans les décisions de chacune des structures.

Les années paires, le C.A. des Migrateurs sera le responsable moral des actions du Pôle tandis que les années impaires, le C.A. de l'Espace Athic prendra, à son tour, les mêmes responsabilités. Afin de structurer les décisions et les objectifs annuels du Pôle, au minimum une séance commune de travail par trimestre sera imposée aux membres des deux Bureaux, par délégation des C.A., des deux opérateurs réunis.

Il est cependant spécifié que les responsabilités financières incombent à chacun des opérateurs en direct et pour son propre compte. Les orientations budgétaires annuelles seront votées par chaque instance en parfaite transparence. Les Assemblées Générales Ordinaires de chaque structure seront amenées à statuer annuellement sur les bilans financiers et moraux réalisés en propre et elles fixeront les orientations de l'année suivante, conformément aux prévisionnels artistiques et budgétaires soumis.

COOPÉRATION .

Une coopération en terme de moyens humains et matériels sera actée à la signature de la Convention Cadre. Celle-ci pourra être également orientée autour d'aspects budgétaires dans le cadre de financements croisés pour la réalisation d'actions communes.

Néanmoins, aucune action ne saurait engager la responsabilité d'un opérateur qui ne l'aurait pas adopté dans le cadre de son projet annuel.

Un opérateur pourra cependant venir épauler une action spécifique en cas de nécessité. Il appartiendra à celui-ci d'en référer à son Président ou son C.A. et d'en argumenter les éventuelles dépenses financières liées. En aucun cas la dite coopération ne saurait mettre en difficulté l'un des opérateurs au profit de l'autre.

BUDGETS DU PÔLE .

Tous les engagements budgétaires seront conformes aux orientations générales du Pôle et à son budget global annuel représentant l'addition des apports des deux opérateurs, fléchés sur les exclusifs projets relevant de missions Arts du Cirque [les budgets de l'Espace Athic concernant des actions généralistes du Relais Culturel ne seront pas pris en compte].

Il sera tenu une comptabilité analytique permettant de dissocier les apports financiers ou les dépenses ne relevant pas du budget du Pôle. Ainsi, par exemple, une quote-part des frais de fonctionnement de l'Espace Athic sera affectée au budget du Pôle, tandis que le fonctionnement global des Migrateurs, relevant exclusivement de projets Cirque, sera affecté en totalité.

Le budget global annuel du Pôle est fixé à la suite des Assemblées Générales Ordinaires des deux opérateurs après validation par leurs commissaires aux comptes.

COMITÉ DE SUIVI .

Le Pôle National des Arts du Cirque se dote d'un 'Comité de Suivi' composé des représentants des Instances engagées dans le financement du Pôle [Collectivités et Ministère de la Culture]. Ce comité sera en charge des évaluations financières et morales pour chaque exercice budgétaire et chaque saison. Ce Comité pourra intervenir à chaque C.A. des opérateurs, par la représentation d'un ou de la totalité de ses membres. Il n'aura cependant pas droit de vote direct.

En cas de nécessité, le 'Comité de Suivi' pourra inviter les Présidents de chaque structure à des rendez-vous spécifiques afin de leur faire part de leurs orientations. Il appartiendra alors aux Présidents de rapporter aux C.A. les préconisations suggérées par le Comité, voire de proposer des modifications de certains modes opératoires en matière de gouvernance, de gestion, de projets de financements...

REPRÉSENTATION LÉGALE .

Chaque Président détient les pouvoirs que les statuts des deux structures définissent strictement. Ils sont les représentants légaux des deux opérateurs face aux Instances en relations avec le Pôle.

Ils doivent donc coordonner leurs actes et parler d'une même voix. Les membres des deux

C.A. peuvent les épauler dans tous les moments où leur présence peut être nécessaire. Chacun des Présidents peut être amené à représenter l'autre, à l'unique condition que cette représentation n'engage aucunement l'un ou l'autre des opérateurs en matière tant budgétaire que morale.

RESPONSABILITÉ ARTISTIQUE .

La responsabilité artistique de tous les projets du Pôle est confiée aux deux directeurs actuels en leur nom propre et pour des missions prioritaires :

- **Adan Sandoval** pour l'Espace Athic avec pour mission prioritaire l'espace Chapiteau, la coopération régionale et la collaboration entre festivals de Cirque.
- **Jean-Charles Herrmann** pour les Migrateurs avec pour mission prioritaire l'espace frontal et la coopération européenne.

Si un changement de direction devait survenir à la suite d'un départ, d'une démission ou pour toute raison relative au fonctionnement interne des deux opérateurs, une nouvelle nomination devrait être soumise avant poursuite des actions du Pôle, aux partenaires institutionnels engagés dans les orientations et les financements du Pôle [Collectivités et Ministère de la Culture]. Les deux directeurs auront en charge la présentation régulière de leurs travaux de programmation à leur Président et C.A. respectifs.

Ils s'engagent, cependant, en premier lieu, à collaborer activement à la mise en œuvre de projets communs, s'informeront très régulièrement de leurs avancées en matière de programmation artistique et s'engagent à orienter leurs projets de communication en faisant reflet des actions générales du Pôle aussi souvent que possible.

Les actions générées par l'une ou l'autre structure engagent donc les deux directeurs à s'informer significativement des enjeux artistiques desdites actions.

Les équipes permanentes de chacune des structures auront, de même, la nécessité de coordonner leurs travaux afin d'accompagner, structurer et réaliser efficacement tous les projets portés dans le cadre du Pôle.

Une réunion mensuelle, au moins, devra permettre de faire résonner chaque projet dans chacune des structures et pourra être plus récurrente en fonction de l'urgence de certains projets développés.

Perspectives et développements du Pôle

Le Pôle National pour les Arts du Cirque - Alsace a pour mission de structurer des actions de territoire relevant du champ des Arts du Cirque.

Les missions actuelles des deux opérateurs évoluent afin de permettre le développement et la Pérennisation d'actions complémentaires et structurantes dans tous les champs de la création artistique, du développement des publics et de la structuration professionnelle sur les territoires.

Pour ce faire,

PÉRENNISATION .

Situation des opérateurs

L'Espace Athic et les Migrateurs ont, depuis plusieurs années déjà, consolidé quelques uns des axes fondamentaux de leur développement individuels mais aussi communs :

- **Pour l'Espace Athic, le Festival Pisteurs d'Étoiles est un rendez-vous bien inscrit dans les enjeux régionaux et l'évènement propose aux publics chaque année un éventail de projets artistiques très largement accessibles à tous.**

L'outil chapiteau en soi, investissement récent à Obernai, est un enjeu déterminant dans le projet « Cirque, Cercle et Chapiteau » porté par l'Espace Athic depuis de nombreuses années et aujourd'hui fondement de son projet artistique.

Cet outil représente ainsi le lien opérationnel pour tous les projets accueillis dans les années à venir.

La mission « chapiteau » est aujourd'hui un des enjeux nationaux majeur, celle-ci est reconnue dans d'autres régions comme fondement de la politique d'accompagnement de la forme artistique. Cependant, l'accueil de projets sous chapiteau implique une stabilité économique renforcée. Les coûts liés à l'entretien des équipements ou aux coûts d'exploitation, à l'échelle de plusieurs mois d'un tel équipement, pose des contraintes techniques et humaines nécessairement complexes dans ses phases initiales de mise en œuvre. Ainsi, pour exemple, les charges de chauffage peuvent varier significativement d'année en année et une moyenne cohérente ne peut être établie qu'à partir d'un minimum de trois années d'exploitation consécutive, les conditions climatiques actuelles pouvant se révéler plus qu'instables...

Les conditions du déploiement du projet « Chapiteau » peuvent imposer, notamment du côté des politiques de la Ville d'Obernai, une aide accrue à l'endroit des financements de fonctionnement et d'équipement ainsi que des apports indirects [terrain stabilisé, sanitaires rénovés, distribution électrique aux dernières normes...].

- **Pour les Migrateurs, le Théâtre de HautePierre [ThH] rénové, a contribué au déploiement d'actions nouvelles.**

Cependant la « sédentarisation » des actions a entraîné de nouvelles contraintes budgétaires, puisque les historiques associations à d'autres opérateurs sur le territoire régional pour toutes les actions de résidences permettaient des mutualisations significatives budgétaires, logistiques et en ressources humaines.

La prise en compte des charges de

fonctionnement du Théâtre de Hautepierre

n'est toujours pas aujourd'hui pleinement actée par la Ville de Strasbourg, dans la mesure où les Migrateurs ponctionnent systématiquement sur leur budget de fonctionnement propre, l'ensemble de crédits nécessaires à l'équipement -certains outils sont indispensables pour engager des actions, notamment concernant la sécurité des équipes et des publics, à l'entretien régulier des locaux et aux charges salariales d'équipes techniques intermittentes tout au long des saisons et rendues nécessaires du fait des réglementations générales liées à l'exploitation d'ERP.

Le cœur du projet artistique des Migrateurs s'est consolidé autour des accueils en résidences artistiques et a permis la mise en œuvre d'actions culturelles déployées à l'année, en liens avec les établissements scolaires, les associations et les publics du quartier de Hautepierre.

Les premières diffusions de spectacles en saison, mandées à l'origine par le Ministère de la Culture et agréées par la Ville de Strasbourg, doivent être aujourd'hui davantage soutenues afin d'être régulièrement et pleinement déployées. La programmation de spectacles au cours d'une saison impose un rythme nouveau, à trouver et pérenniser, notamment dans les enjeux de l'utilisation généraliste du Théâtre de Hautepierre par les Services de la Culture de la Ville de Strasbourg. Afin d'être pleinement opérationnel le Théâtre de Hautepierre mérite d'être considéré définitivement comme un outil au service de tous les publics, d'un quartier certes, mais sans exclusivité. Son statut doit évoluer afin d'être mieux repéré et pleinement inscrit dans la Cité. Par exemple, une communication volontariste doit être épaulée par les services de la Ville de Strasbourg, des moyens complémentaires de fonctionnement doivent être apportés afin de permettre une rationalisation de son utilisation. Le Pôle National doit ainsi être moteur

du processus de requalification définitif de cet équipement.

Consolidations à court terme

Afin de développer de manière cohérente toutes les actions relevant du Pôle National, il est aujourd'hui nécessaire d'apporter aux opérateurs les garanties suivantes :

- L'obtention de conventionnements pluriannuels permettant une pérennisation des crédits alloués aux fonctionnements des opérateurs, avec en point d'orgue la sanctuarisation des budgets dédiés aux salariats administratifs et techniques, à la gestion et l'entretien des équipements, aux charges liées à la sécurité des publics et des artistes.
- L'obtention de conventionnements pluriannuels liés aux plannings d'occupations des équipements, chapiteau et théâtre [site d'implantation des chapiteau et réservation exclusive de cet espace pour Obernai, utilisation annuelle du ThH pour Strasbourg].
- L'obtention de dotations annuelles de crédits d'équipements permettant de faire évoluer les parcs de matériels dont ceux notamment dédiés aux agrès de cirque, contrôlés annuellement et régulièrement mis au rebus en cas d'obsolescence...

NOUVELLES MISSIONS ARTISTIQUES DU PÔLE NATIONAL .

Accompagnements artistiques Les résidences

Les résidences artistiques sont le cœur de la création contemporaine. Pour le Cirque, celles-ci sont le noyau des travaux tant expérimentaux que techniques. Les durées sont variables mais nécessairement longues pour

garantir aux projets une période de maturation importante, permettant de réserver des temps techniques - car nécessairement plus important que pour d'autres formes artistiques, telles le théâtre et même la danse - en cohérence par rapport aux identités artistiques dépliées dans les projets de créations ou de recherches.

Le Pôle s'engage donc à développer le concept de résidences artistiques dans toutes ses acceptations :

- **RÉSIDENCES DE RECHERCHE** - permettant de relever un défi technique autour d'un agrès ou formel autour d'un concept ou d'une thématique.
- **RÉSIDENCES DE CRÉATION** - permettant la mise en oeuvre d'un projet nouveau pour une compagnie ou un artiste dont les enjeux peuvent être partagés en réseau, en association à d'autres structures culturelles du territoire ou d'une Région limitrophe.
- **RÉSIDENCES TECHNIQUES** - permettant de poser un temps de travail sur un aspect purement technique - les accroches d'agrès, le travail autour d'un élément scénographique, la pose d'un chapiteau pour une modification structurelle...
Ces résidences doivent être ciblées tant pour le cercle - accueil sous chapiteau et autres lieux à investir - que pour les espaces frontaux tels que, les salles de spectacle, friches industrielles et autres lieux adaptables.

Les productions - coproductions

Les résidences artistiques seront accompagnées financièrement dans le cadre de budgets spécifiques consacrés notamment aux salaires artistiques dans le cadre des répétitions. Il s'agit du premier lien de production entre le Pôle

et les équipes artistiques soutenues et accueillies.

Pour être toutefois en mesure d'apporter un soutien financier à certains projets de création ne pouvant être accueillis en résidence sur les territoires du Pôle - compagnies étrangères, compagnies aux infrastructures trop importantes ou dont les programmes de résidences sont déjà aboutis - ou pour certaines créations qui nécessite une mobilisation de moyens financiers très importante, une dotation spécifique en part de coproduction devra permettre de soutenir tous ces projets et de partager ainsi les risques artistiques de ces nouvelles créations.

Une cellule de production portée par les Migrateurs depuis 2008 et l'Espace Athic en 2010 pour le projet de la Compagnie Bam « Switch », doit permettre à l'avenir dans le cadre d'une mutualisation d'engager un travail renforcé d'accompagnement administratif pour certaines équipes ou artistes ne disposant pas de structure juridique [association porteuse, groupements artistiques...]. Cet apport en nature constitue en soi une valorisation d'apport en production fléchée dans les budgets des équipes accompagnées.

En outre, des productions déléguées seront inscrites dans le cadre de la dite cellule, et permettront le portage d'un projet entier, de sa conception initiale à sa diffusion dans les réseaux. Pour exemple, les projets de Clément Dazin « Bruits de Couloir », d'Iona Kewney « Untitled » ou de la Cie taiwanaise MIX « Pursue our Dreams » sont entièrement inscrits dans ce cadre.

La diffusion et les diffusions concertées

La diffusion des Arts du Cirque demeure assez précaire en France au regard des autres formes artistiques. Même si de nombreux opérateurs culturels ont réservé une place au Cirque dans leurs programmes de saisons ou d'évènements, le

Cirque reste encore une forme artistique diffusée surtout dans le cadre d'ouvertures de saisons, à Noël ou dans le cadre de temps forts, souvent à connotation très « populaire ». Le Pôle en partenariat avec de nombreux opérateurs du territoire, entend défendre la place de la forme artistique circassienne dans tous les programmes de saisons, sans discrimination et place imposée.

• **Les créations**

Le Théâtre de HautePierre devient l'écrin de nombreuses créations pour les dispositifs frontaux tandis que le chapiteau installé au cours des mois réputés « plus cléments » à Obernai, devra stimuler la création de spectacles pour le cercle et le chapiteau. Des créations, donc, comme premiers pas de cet engagement pour la diffusion, mais en relais aussi à d'autres structures partenaires afin d'y promouvoir des spectacles ayant pris corps dans le giron du Pôle.

En 2012, par exemple, la création en ouverture de saison du spectacle « Arbeit » de la Compagnie Suisse Tr'Espace en coréalisation avec le Maillon permettait de présenter au publics l'étape finale, après plus d'un mois et demi, fractionnées en modules, de résidences à Strasbourg, ou encore, la tournée régionale dans huit théâtres d'Alsace proposée autour du spectacle « Capas » de la Cie Catalane IEA pour ce spectacle créé sous chapiteau à Strasbourg en 2011.

• **Des spectacles multi-formats**

Des partenariats déjà bien ancrés permettront de poursuivre, dans le cadre de coréalisations, la diffusion de spectacles déjà matures. Pour exemple, le partenariat très actif liant les Migrateurs et le Maillon reflète cet esprit collaboratif permettant de mixer les formes et de soutenir la diffusion en série de spectacles de grands formats.

L'inscription, pour l'Espace Athic, d'une programmation de spectacles

circassiens en saison est également retenue, notamment en partenariat avec d'autres opérateurs [l'Illiade à Illkirch] permettant de travailler soit en salle pour des spectacles de petites formes, soit sous chapiteau pour les formes plus spécifiques ou plus imposantes. Les deux événements que sont 'Pisteurs d'Étoiles' et 'Melting Pot, rencontres agitées', participeront également à cet effort de diffusion concertée, puisque certains programmes seront co-portés en coréalisation par les Migrateurs et l'Espace Athic. En 2013, par exemple, une focale Suède est proposée autour d'un spectacle « Undermann » de la Compagnie Poetry In Motion en coréalisation Migrateurs/Pisteurs d'Étoiles, mais aussi autour d'une résidence d'un mois à Strasbourg autour du projet « Clockwork » de Sisters Company.

• **Faire résonner**

Enfin, entre les deux événements précités, une nouvelle action prévue en 2014 devra permettre de tisser des liens avec des structures culturelles moins habituées aux programmations 'Cirque'. Le programme « **D'un bout à l'autre** » se propose de faire circuler des œuvres tout autant dans des salles d'envergures plus modestes ou sous chapiteau, dans les deux départements, incitant à mutualiser les coûts de tournées par l'apport de cofinancements du Pôle National en liens étroits avec les communes concernées. Des résidences pourront également être initiées dans le cadre de ce même programme.

L'Agence Culturelle d'Alsace est en outre déjà sollicitée afin de stimuler, dans les choix de programmation des « Régionales », des spectacles de Cirque choisis pour leur singularité et leur facilité d'accès à tous les publics. Dans ce cadre, « **D'un bout à l'autre** » devra, en exact reflet à l'effort des Régionales, permettre de mailler encore davantage le territoire et de décupler les présences artistiques circassiennes des saisons à venir, encourageant une diffusion étendue et ainsi amplifiée.

Dans cette perspective de résonnance, deux structures se joignent au Pôle afin de lancer un 'parcours cirque' partagé entre : L'Illiade, Le-Maillon, les Migrateurs et l'Espace Athic. Ce sont de 4 à 8 spectacles qui seront choisis chaque année par les opérateurs [1 à 2 spectacles par structure] et communiqués spécifiquement à leurs publics, leur réservant des tarifs 'abonnés' pour toute réservation effectuée pour quatre spectacles.

Ainsi, tous ces projets doivent s'étendre et se pérenniser à l'échelle d'un territoire régional mais aussi interrégional et par extension national et européen.

Coopération Régionale et Interrégionale

La structuration en réseau d'initiatives fortes conduites communément par le Pôle et des opérateurs partenaires doit permettre à l'issue de la première convention pluriannuelle de rendre actifs nombres de projets dans les champs de la résidence, la diffusion concertée et la formation - notamment technique - à l'échelle du territoire alsacien.

Modélisé sur les programmes passés des Migrateurs entre 2003 et 2009, le dispositif d'accueil en « résidences « partagées » doit impliquer :

- **Pour le Pôle** : le financement de parts de coproductions dédiées en priorité aux salaires de répétitions ainsi que la prise en charge des transports des équipes.
- **Pour les opérateurs associés** : l'accueil des artistes [hébergement, catering ou per diems], la mise à disposition de plateaux et de personnels techniques et éventuellement l'ajout de coproductions complémentaires ou pré-achats de spectacles.

Le calendrier prévisionnel de la mise en œuvre de ces programmes est le suivant :

• Dès 2013

Une inscription renforcée de spectacles de Cirque dans le programme des « **Régionales** » en lien avec le comité de sélection siégeant à l'**Agence Culturelle d'Alsace** et inscription de résidences artistiques préalable à des créations reprises dans les « Régionales », à « l'Espace Scène d'Alsace ».

• À partir de 2014

Une inscription d'évènements partagés avec le territoire Lorrain et notamment l'**Association CIEL - Cirque en Lorraine**, rassemblant actuellement cinq opérateurs: résidences partagées, fond de coproduction commun, diffusion concertée, accueil de spectacles dans le cadre d'un festival interrégional, projet en réflexion dont les perspectives sont envisagées à long terme.

L'inscription formelle de résidences artistiques en lien avec les **Scènes Nationales** limitrophes : La Filature / Mulhouse, MA Scène Nationale / Montbéliard et le Carreau / Forbach] et la **Scène Conventinée pour les Arts du Cirque de Verdun**, Transversales, dans le cadre d'un conventionnement Pôle - Partenaires. Pour mémoire, plusieurs projets on déjà fait l'objet de collaborations étroites depuis 2009 dont trois résidences à Verdun [La Scabreuse, L'Apprentie Cie et Minuit 13 La Caustique], une diffusion concertée à Forbach [La Scabreuse / Taïteul] et une résidence à Montbéliard [Cie Defracto]

Coopération Européenne

En matière de coopération européenne, de nombreuses initiatives ont été protégées à la fois par l'Espace Athic et les Migrateurs depuis plus de huit ans. Les Migrateurs ont notamment été cofondateurs du programme européen **Circle Around** de 2007 à 2009 et suivent en qualité de coorganisateur les futurs programmes de **Circus Next** /

Ex Jeunes Talents Cirque Europe.

Pour faire suite à ces prémices, quelques projets emblématiques sont actuellement en instance de maturation, tandis que d'autres sont déjà initiés ou déjà en pleine phase d'activités :

- **DOCH / Université de Stockholm**

Ce projet de préfiguration du suivi de la 4^{ème} promotion sortante de **l'école supérieure des Arts du Cirque de Stockholm - Université de Stockholm**, propose un accompagnement des projets des compagnies issues de cette promotion par des accueils en résidence, des coproductions et productions déléguées de toute ou partie des projets portés par les étudiants. L'ouverture dans le cadre de Pisteurs d'Étoiles 2013 des premiers accueils doit permettre la mise en place d'un réseau européen d'échanges et de recherches universitaires autour du cirque de création.

- **Focale Catalogne**

Dès 2013, l'Espace Athic développe un programme spécifique conséquent de spectacles catalans. Nombre de nouveaux projets doivent émerger à la suite de sélections de nouveaux projets artistiques à accueillir en résidence et coproductions avec la collaboration d'institutions catalanes et notamment **les Festivals "Trapezi" de Reus et "Temporada Alta" de Tarrega**. Cette focale sera liée au programme du réseau européen d'échanges universitaires notamment à travers de l'institut de Théâtre de Barcelone.

- **Programme européen pluriannuel Circus Next**

Les Migrateurs sont engagés depuis 2002 dans l'accompagnement actif du programme Jeunes Talents Cirque puis Jeunes Talents Cirque Europe. Plus de trente résidences

artistiques ont été organisées autour de projets lauréats du dispositif JTCE depuis 2003. Le nouveau dispositif européen Circus Next est, dans les traces de JTCE, dédié à la coopération européenne élargie autour du soutien à l'émergence de nouveaux auteurs de cirque. Les Migrateurs y occupent une place prépondérante tant du point de vue des actions inscrites en Alsace, que du point de vue des financements mobilisés pour la tenue des activités globales du projet.

Circus Next est d'ores et déjà ancré dans les programmes annuels des Migrateurs, ainsi à l'occasion de Melting Pot 2013, les cinq lauréats du dispositif en cours présenteront leurs travaux de création, à la suite de trois résidences proposées à ces équipes au cours de la saison 2012/2013. En 2016/2017, **une saison européenne des Arts du Cirque** devra mobiliser de nombreux partenariats à l'échelle des territoires et notamment en Alsace, afin d'y présenter le plus largement possible les spectacles directement issus de ce programme européen.

- **Convention de développement avec Cirko / Helsinki - Programme « Finland Presence »**

Depuis trois ans, les Migrateurs ont tissés des liens très étroits avec des équipes artistiques finlandaises et le Centre de Développement des Arts du Cirque d'Helsinki, Cirko.

Quatre créations ont été initiées dans la continuité de ces collaborations fructueuses, la dernière en date ayant eu lieu en mars 2013 autour du dernier opus de la Cie WHS « Lähtö - Le départ ».

Une convention de développement réciproque sera signée en juin 2013 et devra permettre la mise en œuvre de programmations croisées

autour d'artistes finlandais accueillis à Strasbourg pour de nouvelles créations, tandis que des artistes ou compagnies françaises seront accueillies dans le cadre du Festival Cirko... Le programme « Finland Presence » fera écho tous les trois ans à ces collaborations en rassemblant dans un mini festival des nombreux spectacles Finlandais issus des scènes circassiennes, de la danse et du théâtre en partenariat avec des opérateurs culturels alsaciens ainsi que l'Ambassade de Finlande à Paris.

• Préfiguration de coopération élargie - Taïwan

Autour de l'accueil à Obernai et en Avignon et l'accompagnement du spectacle de la Cie taïwanaise MIX « Pursue our Dreams » directement issue de la jeune création de cirque d'auteur de Taiwan, ce projet doit permettre la mise en oeuvre d'une production déléguée pour une tournée 2014 de ce spectacle dans le réseau "À l'Est du Nouveau" ainsi qu'en collaborations avec d'autres lieux partenaires.

Un nouveau projet de coopération artistique autour des Arts Numériques et du Cirque émerge ainsi dans la continuité de l'accueil de la Cie MIX, avec le soutien bienveillant de la Région Alsace et du Ministère de la Culture de Taïwan.

De nouvelles collaborations doivent s'en suivre, après une recherche de nouveaux partenariats artistiques dans d'autres pays d'Asie.

Ces actions pourront servir de base à la définition d'un projet européen spécifiquement dédié aux Arts Numériques et leurs liens au Cirque ainsi qu'aux autres disciplines artistiques.

En outre, d'autres projets structurants sont actuellement à l'étude :

L'Espace Athic doit initier en 2014 un nouveau programme de coopération européenne sous l'égide du **Programme citoyenneté et mobilité autour du volontariat culturel** en lien avec d'autres opérateurs européens [Espagne, Royaume Uni, Belgique...].

Déjà évoqué régulièrement, le développement de projets de résidences et de diffusions concertées en lien avec le **Kultur Büro d'Offenburg** et la **Toll Haus de Karlsruhe**. [en collaboration avec le-Maillon] doit être initié à la rentrée 2013.

Ces projets pourront servir, dans quelques années, de base à la définition d'un futur programme Interreg V.

ACTIONS CULTURELLES .

Accompagnement des publics

Rythme des actions

Le projet d'actions culturelles repose sur les capacités des deux opérateurs à mobiliser, au travers des résidences artistiques, les équipes accueillies afin de permettre systématiquement des échanges entre les publics et les artistes notamment à l'occasion de répétitions publiques, d'ateliers de pratique et de labos autour de thématiques spécifiques.

Une grande régularité d'actions est nécessaire pour permettre d'engager à long terme des partenariats avec les établissements scolaires, les associations œuvrant autour de projets voisins (danse, gymnastique, équitation, Hip Hop...) et certains publics spécifiques (professionnels du théâtre, de la danse...).

Trois actions de sensibilisations types sont retenues comme base du projet d'actions culturelles du Pôle :

Ateliers de pratique

Ces ateliers sont mis en œuvre à l'occasion des résidences et conduits par des artistes [les rencontres en mouvements au ThH, pour exemple] ou dans le cadre d'actions régulières, de loisir, en collaboration avec l'école de Cirque de Strasbourg, Graine de Cirque.

Rencontres artistiques

Ces rencontres sont organisées dans le cadre de projets pédagogiques en lien avec les établissements scolaires partenaires du Pôle. Les enjeux portent sur l'éveil au regard critique des élèves et leurs enseignants et doivent permettre de requalifier la notion de Cirque, toujours marquée par l'imaginaire souvent trop « traditionnel » dans ses perceptions initiales. Les répétitions publiques sont au cœur de ces rencontres et doivent permettre aux élèves de percevoir les réalités tant physiques que dramaturgiques des écritures contemporaines du Cirque.

Actions thématiques

Ces actions doivent permettre de poser certaines focales et passerelles entre des disciplines complémentaires.

Ainsi pour exemple à Obernai, un travail spécifique entre Cirque et Arts équestres, cirque et gymnastique rythmique, pourra être initié dès l'année 2013, tandis qu'à Strasbourg, en collaboration avec Mistral Est et Pôle Sud dans le cadre du projet de formation « Trajectoires », une focale particulière entre Cirque et Hip Hop devra permettre d'échanger sur des notions d'acrobaties et d'équilibres, langages communs entre les deux disciplines, mais pratiquées de façon très différente.

Au-delà de tous ces projets d'actions culturelles en direction de publics scolaires et 'amateurs', il sera primordiale d'engager un dialogue

constructif avec les professionnels œuvrant en Région et dans les Territoires limitrophes.

Accompagnement des professionnels

Il est souhaitable d'initier sur le territoire du Pôle, un travail en direction des artistes et techniciens, déjà engagés dans une carrière active et en demande d'accompagnement à la formation.

Des stages ou labos organisés dans le cadre de plans de formations avec l'AFDAS pourront être proposés, posant des thématiques incontournables telles que les spécificités du travail en hauteur et des accroches d'agrès de Cirque [formations déjà initiées par les Migrateurs et Techniscène depuis 2009], tout comme certaines pratiques spécifiques telles que la manipulation d'objets, les notions d'espaces... permettant là encore de croiser les disciplines et les publics visés.

Enfin, en Alsace, nombre de formations du secteur universitaire et d'écoles d'Arts sont dispensées sans liens réels aux développements et aux évolutions des disciplines circassiennes contemporaines.

Secteur Universitaire

Il est aujourd'hui nécessaire d'inscrire les spécificités des nouvelles formes des Arts du Cirque dans les cursus universitaires de Strasbourg et Mulhouse [Licence et Master Arts du Spectacle] par la mise en œuvre d'interventions régulières d'artistes accueillis dans le cadre des résidences du Pôle et dans une régularité d'échanges sur les spécificités administratives et techniques du Cirque proposées à l'année par les équipes administratives des deux opérateurs en charge du Pôle.



De nombreux autres projets de collaborations sont aujourd'hui en instance. La préfiguration du Pôle National doit permettre, pour les trois années à venir, de construire les premières bases pérennes de l'ensemble des dispositifs développés dans cette note initiale.

Il appartient aux partenaires institutionnels d'en mesurer les enjeux et de permettre aux opérateurs en charge de ces programmes d'en réaliser les attendus.

L'avenir du développement des Arts du Cirque sur les territoires est un enjeu de taille.

Nous sommes aujourd'hui prêts à passer, avec vous, aux actes.

Adán Sandoval
Jean-Charles Herrmann
Avril 2013

Budgets PNAC
2013 > 2015



Les Migrateurs + Espace Athic
Avril 2013 - Version 8